

RÉSUMÉ DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Methofill 50 mg/ml solution injectable, en seringue préremplie

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 ml de solution contient 50 mg de méthotrexate (sous forme de méthotrexate disodique).

Une seringue préremplie de 0,15 ml contient 7,5 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,20 ml contient 10 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,25 ml contient 12,5 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,30 ml contient 15 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,35 ml contient 17,5 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,40 ml contient 20 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,45 ml contient 22,5 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,50 ml contient 25 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,55 ml contient 27,5 mg de méthotrexate.

Une seringue préremplie de 0,60 ml contient 30 mg de méthotrexate

Excipient(s) à effet notoire :

Chaque seringue préremplie contient < 1 mmol de sodium.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en seringue préremplie.

Solution transparente de couleur brun-jaune.

pH : compris entre 7.0 et 9.0

4. DONNÉES CLINIQUES

4.1 Indications thérapeutiques

Methofill est indiqué dans le traitement :

- de la polyarthrite rhumatoïde active chez l'adulte,
- des formes polyarticulaires de l'arthrite juvénile idiopathique active sévère, lorsque la réponse aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) n'a pas été suffisante,
- des formes sévères et invalidantes de psoriasis récalcitrant, ne répondant pas suffisamment à d'autres types de thérapies telles que la photothérapie, la puvathérapie et les rétinoïdes, et formes sévères de l'arthrite psoriasique chez l'adulte,
- des formes légères à modérées de la maladie de Crohn, seul ou en association avec des corticostéroïdes, chez les patients adultes réfractaires ou intolérants aux thiopurines.

4.2 Posologie et mode d'administration

Le méthotrexate ne doit être prescrit que par un médecin ayant de l'expertise dans l'utilisation du méthotrexate et une compréhension exhaustive des risques du traitement par méthotrexate.

L'administration doit être effectuée habituellement par des professionnels de santé. Si la situation clinique l'autorise, le médecin traitant peut, dans certains cas, déléguer l'administration sous-cutanée au

patient lui-même. Dans ce cas, des instructions détaillées sur l'administration du méthotrexate sont obligatoires. La première injection de Methofill doit être administrée sous surveillance médicale directe. Le méthotrexate est injecté **une fois par semaine**.

Le patient doit être informé de façon claire du caractère inhabituel de l'administration **hebdomadaire**. Il est recommandé de choisir un jour de la semaine approprié comme jour d'injection.

L'élimination du méthotrexate est diminuée chez les patients présentant un espace de distribution tiers (ascite, épanchement pleural). Chez ces patients, il convient de surveiller étroitement les signes de toxicité et il peut être nécessaire de diminuer la posologie, ou, dans certains cas, d'arrêter le traitement par le méthotrexate (voir rubriques 5.2 et 4.4).

Avertissement important concernant l'administration de Methofill (méthotrexate)

Dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, de l'arthrite juvénile idiopathique, du psoriasis, de l'arthrite psoriasique et de la maladie de Crohn, Methofill (méthotrexate) **doit être utilisé une fois par semaine seulement**. Des erreurs de posologie lors de l'utilisation de Methofill (méthotrexate) peuvent entraîner des effets indésirables graves, voire le décès du patient. Veuillez lire très attentivement cette rubrique du résumé des caractéristiques du produit.

Posologie

Polyarthrite rhumatoïde chez l'adulte

La dose initiale recommandée est de 7,5 mg de méthotrexate **une fois par semaine**, administrée par voie sous-cutanée. En fonction de l'activité individuelle de la maladie et de la tolérance du patient, la dose initiale pourra être augmentée progressivement de 2,5 mg par semaine, sans excéder en général une dose de 25 mg par semaine. Cependant, les doses supérieures à 20 mg/semaine sont associées à une augmentation significative de la toxicité, notamment de l'aplasie médullaire. La réponse au traitement peut être attendue après 4 à 8 semaines environ.

Après obtention du résultat thérapeutique souhaité, la posologie doit être diminuée progressivement jusqu'à la dose d'entretien efficace la plus faible possible.

Formes polyarticulaires de l'arthrite juvénile idiopathique (AJI) chez l'enfant et l'adolescent en dessous de 16 ans

Les enfants avec une surface corporelle inférieure à 0.75 m² ne devraient pas recevoir ce produit. Si une dose inférieure à 7,5 mg est requise, un autre traitement médical devrait être envisagé.

La dose recommandée est de 10 à 15 mg/m² de surface corporelle (SC) **une fois par semaine**. Dans les cas réfractaires, la posologie hebdomadaire pourrait être augmentée jusqu'à 20 mg/m² de surface corporelle **une fois par semaine**, mais une surveillance plus fréquente serait alors recommandée.

Les patients atteints d'AJI doivent toujours être adressés à un rhumatologue spécialisé dans le traitement des patients pédiatriques.

Ce médicament ne doit pas être utilisé chez l'enfant de moins de 3 ans compte tenu de l'insuffisance de données concernant la sécurité et l'efficacité (voir rubrique 4.4).

Psoriasis en plaques et arthrite psoriasique

Il est recommandé d'administrer une dose test de 5 à 10 mg par voie parentérale une semaine avant le début du traitement pour détecter des effets indésirables idiosyncrasiques. La dose initiale recommandée est de 7,5 mg de méthotrexate **une fois par semaine**, administrée par voie sous-cutanée, intramusculaire ou intraveineuse. La posologie doit être augmentée progressivement mais en général, elle ne doit pas excéder 25 mg de méthotrexate par semaine. Les doses supérieures à 20 mg/semaine sont associées à une augmentation significative de la toxicité, notamment de l'aplasie médullaire. La réponse au traitement peut être attendue après 2 à 6 semaines environ. Après obtention du résultat thérapeutique souhaité, la

posologie doit être diminuée progressivement jusqu'à la dose d'entretien efficace la plus faible possible.

Dose hebdomadaire maximale

La dose doit être augmentée selon les besoins mais en général, elle ne doit pas excéder la dose hebdomadaire maximale recommandée de 25 mg. Dans certains cas exceptionnels, une dose plus élevée peut être cliniquement justifiée, mais elle ne doit pas excéder une dose hebdomadaire maximale de 30 mg de méthotrexate du fait de l'augmentation notable de la toxicité.

Maladie de Crohn

- Traitement d'induction :
25 mg/semaine par voie sous-cutanée. La réponse au traitement peut être attendue après 8 à 12 semaines environ.
- Traitement d'entretien :
15 mg/semaine par voie sous-cutanée.

L'expérience chez la population pédiatrique n'est pas suffisante pour que puisse être recommandée l'utilisation de méthotrexate pour le traitement de la maladie de Crohn chez cette population.

Insuffisance rénale

Le méthotrexate doit être utilisé avec prudence chez les patients présentant une insuffisance rénale. La posologie doit être adaptée comme suit :

Clairance de la créatinine (ml/mn)	Dose
> 60	100 %
30 – 59	50 %
< 30	Ne pas utiliser le méthotrexate

Voir rubrique 4.3.

Insuffisance hépatique

Le méthotrexate doit être administré avec une grande prudence, voire évité, chez les patients présentant ou ayant des antécédents d'hépatopathie sévère, en particulier d'origine éthylique. Le méthotrexate est contre-indiqué chez les patients ayant un taux de bilirubine > 5 mg/dl (85,5 µmol/l).

Pour la liste complète des contre-indications, voir rubrique 4.3.

Patients âgés

Une réduction de la posologie doit être envisagée chez les patients âgés en raison de la diminution des fonctions hépatique et rénale et des réserves d'acide folique plus faibles chez ces patients.

Patients présentant un espace de distribution tiers (épanchement pleural, ascite)

La demi-vie du méthotrexate pouvant être prolongée jusqu'à 4 fois la valeur normale chez les patients qui présentent un espace de distribution tiers, il peut être nécessaire de diminuer la posologie ou, dans certains cas, d'arrêter le traitement (voir rubriques 5.2 et 4.4).

Durée et mode d'administration

La seringue préremplie est destinée exclusivement à un usage unique.
La totalité du contenu de la seringue préremplie doit être utilisée.

La solution injectable de méthotrexate est administrée par voie sous-cutanée.

La durée globale du traitement doit être déterminée par le médecin.

Instructions pour l'administration sous-cutanée (voir rubrique 6.6)

Note :

En cas de passage d'une administration orale à une administration parentérale, il peut être nécessaire de diminuer la posologie du fait de la biodisponibilité variable du méthotrexate après administration orale.

Une supplémentation en acide folique peut être envisagée conformément aux recommandations thérapeutiques en vigueur.

4.3 Contre-indications

Le méthotrexate est contre-indiqué en cas de :

- hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1,
- insuffisance hépatique sévère (voir rubrique 4.2),
- alcoolisme,
- insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine inférieure à 30 ml/min, voir rubriques 4.2 et 4.4),
- dyscrasies sanguines préexistantes, telles qu'hypoplasie médullaire, leucopénie, thrombopénie ou anémie sévère,
- infections graves, aiguës ou chroniques telles que tuberculose, infection par le VIH ou autres syndromes d'immunodéficience,
- ulcères de la cavité buccale et maladie ulcéreuse gastro-intestinale évolutive avérée,
- grossesse et allaitement (voir rubrique 4.6),
- administration concomitante de vaccins vivants.

4.4 Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Les patients doivent être clairement informés que le traitement doit être administré **une fois par semaine** et non chaque jour.

Les patients sous traitement doivent faire l'objet d'une surveillance appropriée afin de pouvoir détecter et évaluer le plus tôt possible les éventuels signes de toxicité ou effets indésirables. Par conséquent, le méthotrexate ne doit être administré que par ou sous la surveillance de médecins connaissant les traitements antimétabolites et ayant l'expérience de leur utilisation. Etant donné le risque de réactions toxiques sévères voire fatales, le patient doit être pleinement informé par le médecin des risques encourus et des mesures de sécurité recommandées.

Examens et mesures de sécurité recommandés

Avant l'instauration ou la réintroduction du traitement par le méthotrexate après une période de repos

Numération formule sanguine et plaquettes (NFS), enzymes hépatiques, bilirubine, albuminémie, radiographie thoracique et tests de la fonction rénale. Si la clinique le justifie, des examens doivent être pratiqués pour exclure la présence d'une tuberculose ou d'une hépatite.

Pendant le traitement

Les tests ci-dessous doivent être effectués chaque semaine pendant les deux premières semaines, puis toutes les deux semaines pendant le mois suivant ; ensuite, en fonction du nombre de leucocytes et de la stabilité du patient, au moins une fois par mois pendant les six mois suivants et au moins tous les trois mois par la suite.

Une fréquence de surveillance accrue doit également être envisagée lorsque la dose est augmentée. Les patients particulièrement âgés doivent être examinés à la recherche de signes précoces de toxicité à intervalles rapprochés.

1. Examen de la bouche et de la gorge pour détecter des modifications des muqueuses.
2. Numération formule sanguine et plaquettes. L'inhibition de l'hématopoïèse causée par le méthotrexate peut survenir subitement et à des doses apparemment sûres. Toute chute sévère du taux de leucocytes ou de plaquettes impose l'arrêt immédiat du médicament et la mise en place d'un traitement de soutien approprié. Les patients doivent être incités à signaler tous les signes ou symptômes évocateurs d'une infection. La numération formule sanguine et les plaquettes doivent être surveillées étroitement chez les patients recevant de façon concomitante des médicaments hématotoxiques (léflunomide par exemple).

3. Tests de la fonction hépatique :

Le traitement ne doit pas être initié ou doit être interrompu en cas d'anomalies persistantes ou significatives des tests de la fonction hépatique, d'autres investigations non invasives de la fibrose hépatique ou des biopsies hépatiques.

Des élévations transitoires des transaminases jusqu'à deux ou trois fois la limite supérieure de la normale ont été rapportées chez des patients avec une fréquence de 13-20 %. Une augmentation soutenue des enzymes hépatiques et/ou une baisse de l'albumine sérique peuvent indiquer une toxicité hépatique sévère. Une augmentation soutenue des enzymes hépatiques doit faire envisager une réduction de la dose ou l'arrêt du traitement.

Les modifications histologiques, la fibrose et, plus rarement, la cirrhose hépatique ne sont parfois pas précédées d'une anomalie des tests de la fonction hépatique. Il existe des cas de cirrhose hépatique dans lesquels les transaminases sont normales. Par conséquent, en plus des tests de la fonction hépatique, des méthodes de diagnostic non invasives doivent être envisagées pour surveiller l'état du foie. La biopsie hépatique doit être envisagée sur une base individuelle, en tenant compte des comorbidités du patient, de ses antécédents médicaux et des risques associés à la biopsie. Les facteurs de risque de toxicité hépatique sont tels qu'antécédents excessive d'alcoolisme, élévation persistante des enzymes hépatiques, antécédents familiaux de maladie hépatique héréditaire, diabète, obésité et un contact antérieur avec des médicaments ou des produits chimiques hépatotoxiques et un traitement prolongé au méthotrexate.

Pendant le traitement par le méthotrexate, il ne faut pas administrer d'autres médicaments hépatotoxiques, sauf si cela est clairement nécessaire. La consommation d'alcool doit être évitée (voir rubriques 4.3 et 4.5). Chez les patients utilisant de façon concomitante d'autres médicaments hépatotoxiques, les enzymes hépatiques doivent être surveillées plus étroitement.

Une prudence accrue est requise chez les patients atteints de diabète insulino-dépendant, car dans des cas isolés, une cirrhose hépatique s'est développée pendant le traitement par méthotrexate sans élévation des transaminases.

4. La fonction rénale doit être surveillée par des tests de la fonction rénale et des analyses d'urine (voir rubriques 4.2 et 4.3).

Le méthotrexate étant éliminé essentiellement par voie rénale, une élévation des concentrations sériques pouvant entraîner des effets indésirables sévères peut être attendue en cas d'insuffisance rénale.

La surveillance doit être plus fréquente chez les patients dont la fonction rénale peut être altérée (par exemple chez les sujets âgés). Cette précaution s'impose en particulier en cas d'administration concomitante de médicaments qui affectent l'élimination du méthotrexate, qui

provoquent une atteinte rénale (anti-inflammatoires non stéroïdiens par exemple) ou qui sont susceptibles de diminuer l'hématopoïèse. La déshydratation peut également majorer la toxicité du méthotrexate.

5. Évaluation de l'appareil respiratoire : il convient de surveiller l'apparition des symptômes d'une insuffisance respiratoire et si nécessaire, de pratiquer des tests de la fonction pulmonaire. Une affection pulmonaire doit être diagnostiquée rapidement et impose l'arrêt du méthotrexate. L'apparition de symptômes pulmonaires (en particulier une toux sèche non productive) ou d'une pneumopathie non spécifique pendant le traitement par le méthotrexate peut être le signe d'une lésion potentiellement dangereuse et impose l'interruption du traitement et des investigations approfondies. Il existe un risque de pneumonie interstitielle aiguë ou chronique, souvent associée à une éosinophilie sanguine, et des cas fatals ont été rapportés. Bien que le tableau clinique soit variable, les symptômes typiques de la pneumopathie induite par le méthotrexate sont une fièvre, une toux, une dyspnée, une hypoxémie et la présence d'un infiltrat à la radiographie thoracique ; la présence d'une infection doit être exclue. Une affection pulmonaire doit être diagnostiquée rapidement et impose l'arrêt du méthotrexate. Les maladies pulmonaires induites par le méthotrexate n'étaient pas toujours complètement réversibles. Cette lésion peut survenir à tous les dosages.

En outre, des cas d'hémorragie alvéolaire pulmonaire ont été rapportés lorsque le méthotrexate est utilisé pour des indications rhumatologiques et apparentées. Cette affection peut également être associée à une vascularite et à d'autres comorbidités. Des examens doivent être rapidement envisagés en cas de suspicion d'hémorragie alvéolaire pulmonaire afin de confirmer le diagnostic.

6. En raison de ses effets sur le système immunitaire, le méthotrexate peut diminuer la réponse aux vaccinations et modifier les résultats des tests immunologiques. Les patients présentant des infections chroniques inactives (par exemple zona, tuberculose, hépatite B ou C) doivent faire l'objet d'une attention particulière en raison du risque d'activation de l'infection. L'administration de vaccins vivants est contre-indiquée pendant le traitement par le méthotrexate.

Des lymphomes malins peuvent survenir chez les patients recevant le méthotrexate à faible dose ; dans ce cas, le traitement doit être arrêté. L'absence de signes de régression spontanée du lymphome impose l'instauration d'une chimiothérapie cytotoxique.

De rares cas de pancytopenie mégalo-blastique aiguë ont été rapportés lors de l'administration concomitante d'antagonistes de l'acide folique tels que le triméthoprime-sulfaméthoxazole.

Photosensibilité

Une photosensibilité se manifestant par une réaction exagérée de coup de soleil a été observée chez certaines personnes prenant du méthotrexate (voir rubrique 4.8). L'exposition au soleil intense ou aux rayons UV doit être évitée, sauf indication médicale. Les patients doivent utiliser une protection solaire adéquate pour se protéger des rayons intenses du soleil.

Les dermatites radio-induites et les érythèmes solaires peuvent réapparaître pendant le traitement par le méthotrexate (réaction de rappel). Les lésions psoriasiques peuvent s'aggraver en cas d'administration concomitante de méthotrexate pendant la PUVA-thérapie.

L'élimination du méthotrexate est diminuée chez les patients présentant un espace de distribution tiers (ascite, épanchement pleural). Chez ces patients, il convient de surveiller étroitement les signes de toxicité et il peut être nécessaire de diminuer la posologie, ou, dans certains cas, d'arrêter le traitement par le méthotrexate. Les épanchements pleuraux et les ascites doivent être drainés avant l'instauration du traitement par le méthotrexate (voir rubrique 5.2).

Des diarrhées et une stomatite ulcéraire peuvent être des effets toxiques et imposent l'interruption du traitement, en raison du risque d'entérite hémorragique et de décès dû à une perforation intestinale.

Les préparations vitaminiques ou les autres produits contenant de l'acide folique, de l'acide folinique ou leurs dérivés peuvent diminuer l'efficacité du méthotrexate.

Dans le psoriasis, le traitement par le méthotrexate doit être limité aux formes sévères résistantes et invalidantes qui ne répondent pas suffisamment aux autres formes de thérapie, mais uniquement lorsque le diagnostic a été confirmé par biopsie et/ou après une consultation dermatologique.

Des cas d'encéphalopathie/de leuco-encéphalopathie ont été rapportés chez des patients en oncologie recevant un traitement par le méthotrexate et leur survenue ne peut être exclue lors d'un traitement par le méthotrexate dans des indications non-oncologiques.

Leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP)

Des cas de leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP) ont été rapportés chez des patients recevant du méthotrexate, le plus souvent en association avec d'autres médicaments immunosuppresseurs. La LEMP peut être fatale et doit être prise en compte dans le diagnostic différentiel chez les patients immunodéprimés présentant une nouvelle apparition ou une aggravation des symptômes neurologiques.

Fertilité et reproduction

Fertilité

Il a été constaté que le méthotrexate pouvait entraîner une oligospermie, un dysfonctionnement menstruel et une aménorrhée chez les humains, pendant le traitement et durant une brève période après l'arrêt de celui-ci, et une altération de la fertilité, affectant la spermatogenèse et l'ovogenèse durant la période de son administration - effets qui semblent être réversibles après l'interruption du traitement.

Tératogénicité – risque inhérent à la reproduction

Le méthotrexate provoque une toxicité embryonnaire, des avortements et des malformations fœtales chez les humains. Par conséquent, les risques possibles d'effets sur la reproduction, de fausses couches et de malformations congénitales doivent être abordés avec les patientes fertiles (voir rubrique 4.6).

L'absence de grossesse doit être confirmée avant d'utiliser Methofill. Si des femmes en âge de maturité sexuelle sont traitées, une méthode de contraception efficace durant le traitement et pendant au moins six mois après l'arrêt du traitement doit être utilisée.

Pour des conseils sur les méthodes contraceptives masculines, voir rubrique 4.6.

Sodium

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par dose, c'est à dire qu'il est essentiellement « sans sodium ».

Population pédiatrique

Ce médicament ne doit pas être utilisé chez l'enfant de moins de 3 ans compte tenu de l'insuffisance de données concernant la sécurité et l'efficacité (voir rubrique 4.2).

4.5 Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Alcool, médicaments hépatotoxiques, médicaments hématotoxiques

Le risque d'effets hépatotoxiques du méthotrexate est majoré en cas de consommation régulière d'alcool ou d'administration concomitante d'autres médicaments hépatotoxiques (voir rubrique 4.4). Une surveillance particulière s'impose chez les patients recevant simultanément d'autres médicaments hépatotoxiques (léflunomide par exemple). Les mêmes précautions doivent être prises en cas de co-administration de médicaments hématotoxiques (léflunomide, azathioprine, rétinoïdes, sulfasalazine par exemple). L'incidence de pancytopénie et l'hépatotoxicité peuvent être augmentées en cas

d'association du léflunomide avec le méthotrexate. L'administration de médicaments hématotoxiques supplémentaires augmente le risque d'effets indésirables hématotoxiques graves du méthotrexate. L'administration concomitante de métamizole et de méthotrexate peut augmenter l'effet hématotoxique du méthotrexate, en particulier chez les patients âgés. La co-administration doit donc être évitée.

Monoxyde d'azote

L'utilisation de monoxyde d'azote potentialise l'effet du méthotrexate sur les folates, et conduit à une toxicité accrue telle qu'une myélosuppression sévère imprévisible et une stomatite. Tandis que cet effet peut être réduit en administrant du folinate de calcium, une utilisation concomitante doit être évitée.

Le risque d'hépatotoxicité est majoré en cas d'administration concomitante de méthotrexate et de rétinoïdes tels que l'acitrétine ou l'étrétinate.

Antibiotiques oraux

Les antibiotiques oraux tels que les tétracyclines, le chloramphénicol et les antibiotiques non absorbables à large spectre peuvent interférer avec la circulation entérohépatique par inhibition de la flore intestinale ou suppression du métabolisme bactérien.

Antibiotiques

Les antibiotiques de type pénicillines, glycopeptides, sulfamides, ciprofloxacine et céfalotine peuvent dans certains cas diminuer la clairance du méthotrexate, ce qui peut entraîner une augmentation des concentrations sériques du méthotrexate et une toxicité hématologique et gastro-intestinale.

Médicaments fortement liés aux protéines plasmatiques

Le méthotrexate se lie aux protéines plasmatiques et il peut être déplacé par les autres médicaments liés aux protéines tels que les salicylés, les hypoglycémisants, les diurétiques, les sulfamides, les diphenylhydantoïnes, les tétracyclines, le chloramphénicol et l'acide p-aminobenzoïque et les anti-inflammatoires acides, ce qui peut entraîner une toxicité accrue en cas d'administration concomitante.

Probénécide, acides organiques faibles, pyrazolés et anti-inflammatoires non stéroïdiens

Le probénécide, les acides organiques faibles tels que les diurétiques de l'anse et les pyrazolés (phénylbutazone) peuvent diminuer l'élimination du méthotrexate et des concentrations sériques plus élevées sont susceptibles de majorer la toxicité hématologique. La toxicité peut également être augmentée en cas d'association de méthotrexate à faible dose et d'anti-inflammatoires non stéroïdiens ou de salicylés.

Médicaments ayant des effets indésirables sur la moelle osseuse

Il convient de veiller au risque d'altération sévère de l'hématopoïèse en cas de traitement par des médicaments susceptibles d'avoir des effets indésirables sur la moelle osseuse (par exemple sulfamides, triméthoprim-sulfaméthoxazole, chloramphénicol, pyriméthamine).

Médicament entraînant une carence en acide folique

L'administration concomitante de produits qui induisent une carence en acide folique (par exemple sulfamides, triméthoprim-sulfaméthoxazole) peut majorer la toxicité du méthotrexate. Une prudence particulière est donc recommandée en cas de déficit en acide folique préexistant.

Produits contenant de l'acide folique ou de l'acide folinique

Les préparations vitaminiques ou les autres produits contenant de l'acide folique, de l'acide folinique

ou leurs dérivés peuvent diminuer l'efficacité du méthotrexate.

Autres antirhumatismaux

En général, il n'est pas attendu d'augmentation des effets toxiques du méthotrexate lorsque le méthotrexate est coadministré avec d'autres agents antirhumatismaux (par exemple sels d'or, pénicillamine, hydroxychloroquine, sulfasalazine, azathioprine).

Cyclosporine

La cyclosporine peut potentialiser l'efficacité et la toxicité du méthotrexate. Il existe un risque accru de dysfonctionnement rénal. De plus, il existe une plausibilité biologique d'une immunosuppression excessive et de ses complications associées.

Sulfasalazine

Bien que l'association de méthotrexate et de sulfasalazine puisse potentialiser l'efficacité du méthotrexate et par conséquent augmenter les effets indésirables dus à l'inhibition de la synthèse d'acide folique par la sulfasalazine, ces effets indésirables n'ont été observés que dans de rares cas isolés au cours de plusieurs études.

Mercaptopurine

Le méthotrexate augmente les concentrations plasmatiques de la mercaptopurine. Il peut donc être nécessaire d'adapter la posologie en cas d'association de méthotrexate et de mercaptopurine.

Inhibiteurs de la pompe à protons

L'administration concomitante d'inhibiteurs de la pompe à protons tels que l'oméprazole ou le pantoprazole peut provoquer des interactions : la co-administration de méthotrexate et d'oméprazole a retardé l'élimination rénale du méthotrexate. L'association avec le pantoprazole a inhibé l'élimination rénale du métabolite 7-hydroxyméthotrexate et des myalgies et tremblements ont été observés chez un sujet.

Théophylline

Le méthotrexate peut diminuer la clairance de la théophylline ; les concentrations de théophylline doivent être surveillées en cas d'administration concomitante avec le méthotrexate.

Boissons contenant de la caféine ou de la théophylline

La consommation excessive de boissons contenant de la caféine ou de la théophylline (café, sodas contenant de la caféine, thé noir) doit être évitée pendant le traitement par le méthotrexate.

4.6 Fertilité, grossesse et allaitement

Femmes en âge de procréer/Contraception chez les femmes

Les femmes doivent éviter de tomber enceintes pendant le traitement par méthotrexate et une méthode de contraception efficace doit être utilisée pendant le traitement par méthotrexate et pendant au moins six mois après l'arrêt du traitement (voir rubrique 4.4). Avant le début du traitement, les femmes en âge de procréer doivent être informées du risque de malformations associées au méthotrexate et il convient d'exclure toute grossesse avec certitude en prenant des mesures appropriées, par exemple en réalisant un test de grossesse. Pendant le traitement, il convient de faire de nouveaux tests de grossesse si cela est jugé cliniquement pertinent (par exemple après une mauvaise observance de la contraception). Les patientes en âge de procréer doivent être conseillées sur la prévention et la planification d'une grossesse.

Contraception masculine

Il n'a pas été déterminé si le méthotrexate est présent dans le sperme. Les études chez l'animal ont mis en évidence une génotoxicité du méthotrexate, de sorte que le risque d'effets génotoxiques sur les spermatozoïdes ne peut pas être complètement exclu. Des preuves cliniques limitées n'indiquent pas un risque accru de malformations ou de fausses couches à la suite d'une exposition paternelle au méthotrexate à faible dose (moins de 30 mg/semaine). À plus fortes doses, les données sont insuffisantes pour estimer les risques de malformations ou de fausses couches à la suite d'une exposition paternelle.

Par mesure de précaution, il est recommandé aux patients de sexe masculin sexuellement actifs ou à leurs partenaires de sexe féminin d'utiliser une contraception efficace pendant le traitement du patient masculin et pendant au moins 3 mois après l'arrêt du traitement par méthotrexate. Les hommes ne doivent pas faire de don de sperme en cours de traitement ou pendant 3 mois après l'interruption du traitement par méthotrexate.

Grossesse

Le méthotrexate est contre-indiqué pendant la grossesse pour des indications non oncologiques (voir rubrique 4.3). En cas de survenue d'une grossesse en cours de traitement par méthotrexate et jusqu'à 6 mois après l'arrêt de celui-ci, une information médicale sur les risques d'effets nocifs du méthotrexate sur l'enfant doit être fournie. Des échographies devront également être effectuées afin de confirmer le développement normal du fœtus.

Les études chez l'animal ont mis en évidence une toxicité du méthotrexate sur la reproduction, notamment au cours du premier trimestre (voir rubrique 5.3). Le méthotrexate s'est avéré tératogène chez les humains; des cas de mort fœtale, des fausses couches et/ou des anomalies congénitales ont été rapportés (par exemple, cranio-faciales, cardiovasculaires, du système nerveux central et des extrémités).

Le méthotrexate est un puissant « tératogène » humain, associé à un risque accru d'avortements spontanés, de retard de croissance intra-utérine et de malformations congénitales en cas d'exposition pendant la grossesse.

- Des avortements spontanés ont été rapportés chez 42,5 % des femmes enceintes exposées à un traitement par méthotrexate à faible dose (moins de 30 mg/semaine), contre un taux de 22,5 % rapporté chez des patientes dont la maladie présente des caractéristiques comparables et qui sont traitées par des médicaments autres que le méthotrexate.
- Des anomalies congénitales majeures ont été observées pour 6,6 % des naissances vivantes chez les femmes exposées à un traitement par méthotrexate à faible dose (moins de 30 mg/semaine) pendant la grossesse, contre approximativement 4 % des naissances vivantes chez des patientes dont la maladie présente des caractéristiques comparables et qui sont traitées par des médicaments autres que le méthotrexate.

L'exposition pendant la grossesse à des doses de méthotrexate supérieures à 30 mg/semaine est insuffisamment documentée, mais des taux plus élevés d'avortements spontanés et de malformations congénitales sont attendus.

Des cas de grossesses normales ont été rapportés lorsque le méthotrexate était arrêté avant la conception.

Allaitement

Le méthotrexate est excrété dans le lait maternel. En raison du risque d'effets indésirables graves chez les nouveau-nés/nourrissons nourris, Methofill (méthotrexate) est contre-indiqué pendant l'allaitement (voir rubrique 4.3). Par conséquent, l'allaitement doit être interrompu avant et pendant l'administration.

Fertilité

Le méthotrexate affecte la spermatogenèse et l'ovogenèse et peut diminuer la fertilité. Chez les humains, il a été constaté que le méthotrexate pouvait entraîner une oligospermie, un dysfonctionnement menstruel et une aménorrhée. Dans la plupart des cas, ces effets semblent être réversibles après l'interruption du traitement.

4.7 Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Des symptômes nerveux centraux, tels que fatigue et étourdissements, peuvent survenir pendant le traitement. Le méthotrexate peut avoir une influence mineure ou modérée sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

4.8 Effets indésirables

Résumé du profil de sécurité

La plupart des effets indésirables graves du méthotrexate comprennent : aplasie médullaire, toxicité pulmonaire, hépatotoxicité, toxicité rénale, neurotoxicité, accidents thromboemboliques, choc anaphylactique et syndrome de Stevens-Johnson.

Les effets indésirables du méthotrexate ayant été observés le plus fréquemment (très fréquents) comprennent des affections gastro-intestinales (p. ex. stomatite, dyspepsie, douleurs abdominales, nausées, perte d'appétit) et des anomalies au niveau des tests de la fonction hépatique (p. ex. élévation de l'ALAT, de l'ASAT, de la bilirubine et de la phosphatase alcaline). Les autres effets indésirables qui se produisent fréquemment (fréquents) sont la leucopénie, l'anémie, la thrombopénie, les céphalées, la fatigue, la somnolence, la pneumonie, l'alvéolite/pneumonie interstitielle souvent associée à une éosinophilie, les ulcérations buccales, la diarrhée, l'exanthème, l'érythème et le prurit.

Liste des effets indésirables

Les effets indésirables les plus significatifs sont une inhibition du système hématopoïétique et des troubles gastro-intestinaux.

Les effets indésirables sont présentés par ordre de fréquence selon la convention suivante :

Très fréquent ($\geq 1/10$) ; fréquent ($\geq 1/100$ à $< 1/10$) ; peu fréquent ($\geq 1/1\ 000$ à $< 1/100$) ; rare ($\geq 1/10\ 000$ à $< 1/1\ 000$) ; très rare ($< 1/10\ 000$) ; fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Infections et infestations

Peu fréquent : Pharyngite.

Rare : Infection (y compris réactivation d'une infection chronique inactive), sepsis, conjonctivite.

Tumeurs bénignes, malignes et non précisées (incluant kystes et polypes)

Très rare : il y a eu quelques cas isolés de lymphome qui ont régressé dans un certain nombre de cas, après l'arrêt du traitement par le méthotrexate. Lors d'une étude récente, il n'a pas été possible d'établir que le traitement par le méthotrexate augmente l'incidence des lymphomes

Affections hématologiques et du système lymphatique

Fréquent : Leucopénie, anémie, thrombopénie.

Peu fréquent : Pancytopénie.

Très rare : Agranulocytose, aplasie médullaire d'évolution sévère, syndrome lymphoprolifératif (voir la « description » ci-après).

Fréquence indéterminée : Éosinophilie.

Affections du système immunitaire

Rare : Réactions allergiques, choc anaphylactique, hypogammaglobulinémie.

Troubles du métabolisme et de la nutrition

Peu fréquent : Apparition du diabète de type I.

Affections psychiatriques

Peu fréquent : Dépression, confusion.

Rare : Altérations de l'humeur.

Affections du système nerveux

Fréquent : Céphalées, fatigue, somnolence.

Peu fréquent : Étourdissements.

Très rare : Algies, asthénie musculaire ou paresthésies/hypoesthésies des extrémités, dysgueusie (goût métallique), convulsions, méningisme, méningite aseptique aiguë, paralysie.

Fréquence indéterminée : Encéphalopathie/leucoencéphalopathie.

Affections oculaires

Rare : Troubles visuels.

Très rare : Baisse de la vision, rétinopathie.

Affections cardiaques

Rare : Péricardite, épanchement péricardique, tamponnade péricardique.

Affections vasculaires

Rare : Hypotension, accidents thromboemboliques.

Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales

Fréquent : Pneumonie, alvéolite/pneumonie interstitielle, souvent associée à une éosinophilie. Les symptômes indiquant une atteinte pulmonaire potentiellement grave (pneumonie interstitielle) sont : toux sèche non productive, essoufflement et fièvre.

Rare : Fibrose pulmonaire, pneumonie à *Pneumocystis jirovecii*, essoufflement et asthme bronchique, épanchement pleural.

Fréquence indéterminée : Épistaxis, hémorragie alvéolaire pulmonaire.

Affections gastro-intestinales

Très fréquent : Stomatite, dyspepsie, nausées, perte d'appétit, douleurs abdominales.

Fréquent : Ulcérations buccales, diarrhées.

Peu fréquent : Ulcères et saignements gastro-intestinaux, entérite, vomissements, pancréatite.

Rare : Gingivite.

Très rare : Hématémèse, hémorragies abondantes, colectasie.

Affections hépatobiliaires (voir rubrique 4.4)

Très fréquent : Anomalies des tests de la fonction hépatique (élévation de l'ALAT, de l'ASAT, de la phosphatase alcaline et de la bilirubine).

Peu fréquent : Cirrhose, fibrose et stéatose hépatique, hypoalbuminémie.

Rare : Hépatite aiguë.

Très rare : Insuffisance hépatique.

Affections de la peau et du tissu sous-cutané

Fréquent : Exanthème, érythème, prurit.

Peu fréquent : Alopécie, augmentation des nodosités rhumatismales, ulcères cutanés, zona, vascularite, éruptions cutanées herpétoïdes, urticaire, réactions de photosensibilité.

Rare : Hyperpigmentation, acné, pétéchies, ecchymoses, vascularite allergique.

Très rare : Syndrome de Stevens-Johnson, nécro-épidermolyse bulleuse aiguë (syndrome de Lyell), hyperpigmentation des ongles, panaris aigu, furonculose, télangiectasies.

Fréquence indéterminée : exfoliation de la peau / dermatite exfoliative.

Affections musculo-squelettiques et systémiques

Peu fréquent : Arthralgies, myalgies, ostéoporose.

Rare : Fracture de fatigue.

Fréquence indéterminée : Ostéonécrose de la mâchoire (secondaire au syndrome lymphoprolifératif).

Affections du rein et des voies urinaires

Peu fréquent : Inflammation et ulcération de la vessie, diminution de la fonction rénale, troubles de la miction.

Rare : Insuffisance rénale, oligurie, anurie, déséquilibres électrolytiques.

Fréquence indéterminée : Protéinurie.

Affections des organes de reproduction et du sein

Peu fréquent : Inflammation et ulcération vaginales.

Très rare : Diminution de la libido, impuissance, gynécomastie, oligospermie, aménorrhées, pertes vaginales.

Troubles généraux et anomalies au site d'administration

Rare : Fièvre, difficultés de cicatrisation.

Très rare : Lésions locales (formation d'abcès stériles, lipodystrophie) au site d'injection après administration intramusculaire ou sous-cutanée.

Fréquence indéterminée : Asthénie, nécrose au point d'injection, œdème

La survenue et la sévérité des effets indésirables dépendent de la dose utilisée et de la fréquence d'administration. Cependant, des effets indésirables sévères pouvant même survenir à faibles doses, une surveillance régulière et fréquente des patients s'avère indispensable.

L'administration sous-cutanée du méthotrexate est bien tolérée localement. Seules des réactions cutanées locales bénignes (telles que sensations de cuisson, érythème, œdème, décoloration, prurit, démangeaisons sévères et douleurs), régressant pendant le traitement, ont été observées.

Description de certains effets indésirables

Lymphome/syndrome lymphoprolifératif : des cas particuliers de lymphomes et d'autres syndromes lymphoprolifératifs qui ont diminué dans un certain nombre de cas après l'interruption du traitement par méthotrexate ont été rapportés.

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

www.afmps.be

Division Vigilance :

Site internet : www.notifieruneffetindesirable.be

E-mail : adr@fagg-afmps.be

4.9 Surdosage

a) Symptômes d'un surdosage

La toxicité du méthotrexate affecte essentiellement le système hématopoïétique.

b) Conduite à tenir en cas de surdosage

Le folinate de calcium est l'antidote spécifique pour neutraliser les effets toxiques du méthotrexate.

En cas de surdosage accidentel, une dose de folinate de calcium égale ou supérieure à la dose de méthotrexate reçue par le patient doit être administrée par voie intraveineuse ou intramusculaire dans un

délai d'une heure, et l'administration doit se poursuivre jusqu'à ce que la concentration sérique de méthotrexate soit inférieure à 10^{-7} mol/l.

En cas de surdosage massif, une hydratation et une alcalinisation des urines peuvent être nécessaires pour empêcher la précipitation du méthotrexate et/ou de ses métabolites dans les tubules rénaux. Ni l'hémodialyse ni la dialyse péritonéale ne se sont révélées efficaces pour améliorer l'élimination du méthotrexate. Une clairance efficace du méthotrexate a été observée en cas d'hémodialyse immédiate intermittente à l'aide d'un dialyseur à haut débit.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Groupe pharmacothérapeutique : Analogues de l'acide folique, Code ATC : L04AX03

Médicament antirhumatismal destiné au traitement des maladies rhumatismales inflammatoires chroniques et des formes polyarticulaires de l'arthrite juvénile idiopathique. Agent immunomodulateur et anti-inflammatoire destiné au traitement de la maladie de Crohn.

Mécanisme d'action

Le méthotrexate est un antagoniste de l'acide folique qui appartient à la classe d'agents cytotoxiques appelés antimétabolites. Il agit par inhibition compétitive de l'enzyme dihydrofolate réductase et inhibe ainsi la synthèse de l'ADN. Il n'a pas encore été clairement déterminé si l'efficacité du méthotrexate dans le traitement du psoriasis, de l'arthrite psoriasique, de la polyarthrite chronique et de la maladie de Crohn est due à un effet anti-inflammatoire ou immunodépresseur et dans quelle mesure l'augmentation induite par le méthotrexate de la concentration d'adénosine extracellulaire dans les sites inflammatoires contribue à ces effets.

Les recommandations cliniques internationales font état de l'utilisation du méthotrexate en deuxième intention chez les patients atteints de la maladie de Crohn qui ont présenté une intolérance ou un échec thérapeutique lors du traitement de première intention par des agents immunomodulateurs tels que l'azathioprine (AZA) ou la 6-mercaptopurine (6-MP).

Les effets indésirables observés lors des études menées avec le méthotrexate pour le traitement de la maladie de Crohn en administration répétée n'ont pas révélé un profil de sécurité du méthotrexate différent du profil déjà connu. Par conséquent, lors de l'utilisation du méthotrexate pour le traitement de la maladie de Crohn, les mêmes précautions doivent être prises que pour les autres indications du méthotrexate dans le traitement de maladies rhumatismales et non rhumatismales (voir les Rubriques 4.4 et 4.6).

5.2 Propriétés pharmacocinétiques

Absorption

Après administration orale, le méthotrexate est absorbé au niveau des voies gastro-intestinales. En cas d'administration à faibles doses (doses de $7,5 \text{ mg/m}^2$ à 80 mg/m^2 de surface corporelle), la biodisponibilité moyenne est d'environ 70 %, mais des variations interindividuelles et intra-individuelles importantes sont possibles (de 25 à 100 %). Le pic de concentration sérique est atteint en 1 à 2 heures.

La biodisponibilité est comparable et proche de 100 % en cas d'administration sous-cutanée, intraveineuse et intramusculaire.

Distribution

La liaison du méthotrexate aux protéines sériques est d'environ 50 %. Après distribution dans les tissus corporels, des concentrations élevées sous forme de polyglutamates sont observées notamment dans le foie, les reins et la rate et elles peuvent persister pendant des semaines ou des mois. Lorsqu'il est administré à faibles doses, le méthotrexate passe dans le liquide cérébro-spinal en quantités minimales.

Biotransformation

Environ 10 % de la dose de méthotrexate administrée sont métabolisés dans le foie. Le principal métabolite est le 7-hydroxyméthotrexate.

Élimination

Le méthotrexate est éliminé essentiellement sous forme inchangée, par voie rénale principalement, par filtration glomérulaire et sécrétion active dans les tubules proximaux.

Environ 5 % à 20 % du méthotrexate et 1 % à 5 % du 7-hydroxyméthotrexate sont éliminés par voie biliaire. La circulation entérohépatique est importante.

La demi-vie terminale est de 6 à 7 heures en moyenne, avec des variations considérables (3 à 17 heures). La demi-vie du méthotrexate peut être prolongée jusqu'à 4 fois la valeur normale chez les patients qui présentent un espace de distribution tiers (épanchement pleural, ascite).

L'élimination est fortement retardée en cas d'insuffisance rénale. Les effets d'une insuffisance hépatique sur l'élimination ne sont pas connus.

5.3 Données de sécurité précliniques

Les études animales montrent que le méthotrexate diminue la fertilité et qu'il est embryotoxique, fœtotoxique et tératogène. Le méthotrexate est mutagène *in vivo* et *in vitro*. Des études conventionnelles de cancérogenèse n'ayant pas été menées et du fait du manque d'uniformité des études de toxicologie en administration répétée chez le rongeur, le méthotrexate est considéré comme **non classifiable** en termes de carcinogénicité chez l'homme.

6 DONNÉES PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Chlorure de sodium

Hydroxyde de sodium (pour l'ajustement du pH)

Eau pour préparations injectables

6.2 Incompatibilités

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments.

6.3 Durée de conservation

3 ans.

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 30°C. Conserver les seringues préremplies dans l'emballage extérieur, à l'abri de la lumière.

6.5 Nature et contenu de l'emballage extérieur

Nature de l'emballage extérieur

Seringues préremplies en verre incolore (type I) de 1 ml de capacité munies d'une aiguille avec protège-aiguille rigide. Autres seringues préremplies pré-équipées d'un embout de sécurité. Les pistons des seringues sont constitués d'une tige avec bouchon en caoutchouc chlorobutyle.

Présentations :

- Pour 0,15 ml, 0,20 ml, 0,30 ml et 0,40 ml : boîtes contenant 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 12 et 24 seringue(s) préremplie(s) munie(s) d'une aiguille couverte d'un protège-aiguille rigide. Autres seringues préremplies avec embout de sécurité préfixé.
- Pour 0,25 ml, 0,35 ml, 0,45 ml, 0,55 ml et 0,60 ml : boîtes contenant 1, 4, 5, 6, 8 et 12 seringue(s) préremplie(s) munie(s) d'une aiguille couverte d'un protège-aiguille rigide. Autres seringues préremplies avec embout de sécurité préfixé.
- Pour 0,50 ml : boîtes contenant 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10 et 12 seringue(s) préremplie(s) munie(s) d'une aiguille couverte d'un protège-aiguille rigide. Autres seringues préremplies avec embout de sécurité préfixé.

Toutes les présentations sont disponibles sans repères gradués contenant une ou plusieurs seringue(s) préremplie(s) avec emballage alvéolaire et compresses d'alcool. Les emballages alvéolaires sont destinés à recevoir des seringues individuelles avec embout de sécurité préfixé.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6 Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Les procédures pour la manipulation et l'élimination doivent être conformes à celles utilisées pour les autres préparations cytotoxiques et respecter les exigences locales. Les femmes enceintes appartenant au personnel soignant ne doivent pas manipuler et/ou administrer le méthotrexate.

Le méthotrexate ne doit pas entrer en contact avec la peau ou les muqueuses. En cas de contamination, la région affectée doit être rincée immédiatement et abondamment à l'eau.

Exclusivement destiné à un usage unique. Veuillez noter que la totalité du contenu doit avoir été utilisé.

Tout médicament non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Instructions pour l'administration sous-cutanée.

Les endroits les plus appropriés pour l'injection sous-cutanée sont :

- le haut des cuisses,
- l'abdomen, à l'exception de la région péri-ombilicale.

1. Nettoyer le pourtour du site d'injection choisi (par ex., à l'aide d'une compresse imprégnée d'alcool).
2. Retirer le capuchon protège-aiguille en tirant droit dessus.
3. Créer un pli de peau en pinçant légèrement celle-ci au site d'injection.
4. Maintenez ce pli en continuant à pincer la peau jusqu'à ce que vous en ayez retiré la seringue une fois l'injection effectuée.
5. Enfoncez la seringue à fond dans la peau à un angle de 90 degrés.
6. Enfoncez le piston lentement et régulièrement jusqu'à ce que la totalité de la dose ait été administrée et que le piston ne puisse pas aller plus loin. Tout en maintenant une pression sur le piston, retirez la seringue de la peau en la maintenant toujours au même angle de 90 degrés. L'embout de sécurité de l'aiguille couvrira celle-ci lorsque le piston est relâché. L'embout de protection couvre l'aiguille après l'injection de manière à éviter une blessure par piqûre d'aiguille. Ceci n'a pas d'effet sur le fonctionnement normal de la seringue.

Veillez noter que la totalité du contenu de la seringue doit avoir été utilisé ; ce produit n'est pas destiné à l'administration d'une dose partielle.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Accord Healthcare B.V.
Winthontlaan 200
3526KV Utrecht
Pays-Bas

8 NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Methofill 50 mg/ml (0,15 ml): BE660638
Methofill 50 mg/ml (0,20 ml): BE660639
Methofill 50 mg/ml (0,25 ml): BE660640
Methofill 50 mg/ml (0,30 ml): BE660641
Methofill 50 mg/ml (0,35 ml): BE660642
Methofill 50 mg/ml (0,40 ml): BE660643
Methofill 50 mg/ml (0,45 ml): BE660644
Methofill 50 mg/ml (0,50 ml): BE660645
Methofill 50 mg/ml (0,55 ml): BE660646
Methofill 50 mg/ml (0,60 ml): BE660647

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 23/09/2022

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

Date d'approbation : 12/2024